

Une plateforme VTC propose de salarier des chauffeurs en France

Récemment arrivée à Paris, la petite plateforme de VTC Caocao a annoncé son intention de proposer des CDI à une vingtaine de chauffeurs alors que le statut de travailleur indépendant reste la norme dans le secteur.

Temps de lecture : minute

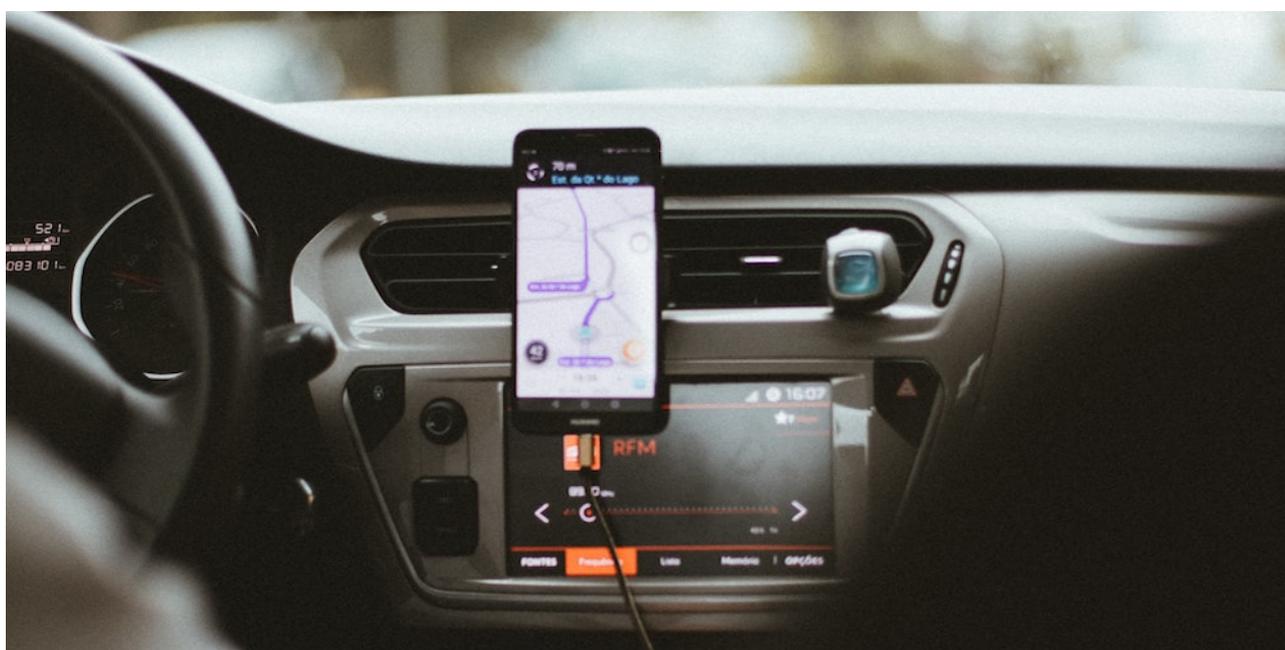
26 juillet 2021

Arrivée au début de l'année 2020 à Paris, avec une centaine de gros taxis noirs à 7 places, des versions hybrides rechargeables des emblématiques taxis londoniens. la plateforme de VTC Caocao a annoncé lundi son intention de recruter en France des chauffeurs en CDI. L'application compte embaucher dans un premier temps une vingtaine de chauffeurs sur des contrats de 39 heures, payés autour de 1 800 euros bruts, hors primes. Elle a aussi ouvert sa plateforme en ligne à d'autres chauffeurs indépendants.

"Certains chauffeurs ont manifesté le souhait de devenir salariés. Ce ne sera jamais la majorité des chauffeurs mais ça permet d'avoir une relation de proximité" , a déclaré à l'AFP la directrice du développement de Caocao Mobility France, Veruschka Becquart. Caocao imite en cela sa maison-mère en Chine, une filiale du géant de l'automobile Geely, qui compte déjà une large majorité de chauffeurs salariés. "Quand l'activité a commencé à se reprendre, qu'il y a eu des difficultés à trouver des chauffeurs, on s'est dit que la population de chauffeurs était peut-être en train de changer, et qu'on pourrait leur laisser le choix" , a souligné Veruschka Becquart.

Très contesté, le statut d'indépendant des chauffeurs ou des coursiers est

remis en cause dans de nombreux pays. Fatigués de leurs conditions de travail, les chauffeurs cherchent à acquérir davantage de sécurité. Actionnariat, coopérative... ils sont en quête de reconnaissance. De fait, souvent accusés d'abuser du statut de travailleur indépendant, notamment pour éviter des cotisations sociales et externaliser certains coûts et risques, les géants du secteur commencent à chercher des solutions de compromis alors que la période après-crise s'annonce compliquée. Les nouvelles habitudes prises par les Français pourraient en effet coûter cher aux VTC.



À lire aussi

Pour les VTC, la reprise sera complexe après la crise

En Californie, le géant Uber a contré une loi imposant la requalification de dizaines de milliers de chauffeurs en salariés. L'opérateur a fait valider par un référendum une formule selon laquelle les conducteurs restent indépendants mais reçoivent des compensations (revenu minimum ou assurance santé).

Au Royaume-Uni, Uber a été forcé par une décision de justice à accorder à ses plus de 70 000 chauffeurs un statut de travailleur salarié, qui leur

permet de bénéficier de congés payés et de l'accès à un fonds de retraite. Le groupe anglo-néerlandais de livraison de repas Just Eat Takeaway a annoncé de son côté qu'il voulait en finir avec les contrats précaires et offrir de meilleures conditions à ses livreurs en Europe.

Alors que ce type d'emploi concerne de plus en plus d'actifs, la Commission européenne a lancé en février une consultation sur les droits des travailleurs des plateformes numériques et pourrait décider d'une nouvelle législation d'ici la fin 2021.

Article écrit par Maddyness avec AFP